

Destinataires : Directrices et directeurs de l'éducation
Secrétaires/trésorières et trésoriers des administrations scolaires
Directrice générale des écoles provinciales et d'application
Directeur de l'éducation, Consortium Centre Jules-Léger
Présidentes et présidents des collèges
Collèges Ontario

Expéditrice : Laura Elliott, gérante du projet, Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail

Date : Le 16 novembre 2022

Objet : Processus d'approbations 2023-2024 de l'Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail

Veillez transmettre cette note de service au personnel concerné au sein de votre organisation.

Depuis sa création en 1997, l'Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail (IJECT) a contribué à l'objectif d'augmenter le nombre d'élèves qui obtiennent un diplôme d'études secondaires et d'assurer une transition harmonieuse entre les paliers secondaire et postsecondaire en appuyant des activités et des programmes concertés. L'établissement et le maintien de meilleurs liens entre le réseau collégial et le réseau des écoles secondaires pour appuyer l'élargissement et l'amélioration des transitions des élèves du secondaire vers les études postsecondaires demeurent des domaines d'intérêt de l'initiative. Les programmes à double reconnaissance de crédit s'adressent principalement aux élèves qui ont de grandes difficultés à obtenir leur diplôme, ainsi qu'aux élèves de la Majeure Haute Spécialisation et du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario, ce qui permet à un plus grand nombre d'élèves d'obtenir leur diplôme d'études secondaires et de faire la transition vers des études postsecondaires.

Au cours des années précédentes, il y avait une demande de propositions annuelle pour l'IJECT. À partir de cette année, nous adoptons une nouvelle approche qui éliminera la nécessité d'une demande de propositions en intégrant le processus de planification annuelle dans le processus d'approbation des cycles de modifications des contrats en cours d'année. Le document ci-joint [IJECT2023-24 Lignes directrices pour les activités forums et programmes DRC.pdf](#) fournira des précisions sur les responsabilités, l'admissibilité au financement et les paramètres de propositions et de mises en œuvre des activités, des forums et des programmes à double reconnaissance de crédit. Si le ministère souhaite communiquer des opportunités et des priorités additionnelles, les *Lignes directrices de l'IJECT* seront mises à jour et les changements seront communiqués aux personnes à la présidence et à la coordination des équipes de planification régionale (EPR). Ces changements seront mis en œuvre en utilisant les cycles de modifications réguliers de l'IJECT.

Representing/Représentant :

Le financement des programmes approuvés pour l'année suivante (c'est-à-dire 2023-2024) sera basé sur les approbations telles que présentées au cycle 3 de l'année en cours (2022-2023). Les approbations du cycle 3 seront finalisées au début du mois de décembre 2022. Les données du cycle 3 deviennent la base du cycle 1a pour l'année suivante.

Comme c'est la pratique actuelle, les EPR pourront proposer de nouveaux programmes ou des modifications aux programmes approuvés pour 2023-24 à plusieurs moments de l'année. La première occasion de le faire sera dans le cycle 1a pour 2023-24. Il sera ouvert du 14 décembre 2022 jusqu'au 15 février 2023.

Tel que mentionné dans l'Énoncé économique de l'automne, publié le 14 novembre, 2022, le gouvernement s'est engagé à verser 4,8 millions de dollars supplémentaires sur deux ans, à partir de l'exercice 2023-2024, pour élargir le Programme à double reconnaissance de crédit. Cela permettra à plus d'élèves admissibles de suivre des formations technologiques et d'apprentis qui compteront pour l'obtention du diplôme d'études secondaires et d'un titre de compétences d'un collège, ou d'un certificat d'apprentissage. L'élargissement des métiers spécialisés comprend aussi l'inclusion d'autres agences de formation par l'apprentissage, outre les collèges, pour assurer la prestation des programmes d'apprentissage à double reconnaissance de crédit de niveau 1. Outre les métiers spécialisés, le gouvernement élargit le programme à double reconnaissance de crédit pour attirer des élèves vers une carrière en éducation de la petite enfance, ce qui pourrait inclure jusqu'à 420 élèves sur deux ans.

L'élargissement des programmes à double reconnaissance de crédit pour l'année scolaire 2023-2024 inclura :

- Quatre cents (400) élèves supplémentaires dans la formation en apprentissage de niveau 1 à double reconnaissance de crédit en classe
- Quatre cents (400) élèves supplémentaires dans les cours collégiaux à double reconnaissance de crédit liés à l'éducation technologique
- Cent-quatre-vingts (180) élèves supplémentaires dans les cours collégiaux à double reconnaissance de crédit en éducation de la petite enfance
- Élargissement des activités et des forums pour les élèves de 7^e et 8^e années et leurs parents en matière de technologie et de métiers spécialisés

Financement et reddition de comptes

Comme c'est le cas actuellement, le financement est conditionnel à la réalisation des engagements antérieurs en lien avec les programmes par les EPR, et à l'affectation des fonds par l'Assemblée législative de l'Ontario et leur attribution à ce programme spécifique.

Les EPR devront continuer à respecter les exigences en matière de rapports, y compris les objectifs SMART et les rapports de données et financiers, tel qu'indiqué dans le document [Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail \(IJECT\), Processus d'approbation, de rapports et de suivi pour l'année scolaire 2022-2023](#). (Le document 2023-24 sera disponible sur le site iject.ca à partir du 14 décembre

Representing/Représentant :

2022).

Points saillants de 2021-22

À l'échelle de la province, il y avait des élèves inscrits à 18 898 crédits à double reconnaissance. Parmi ceux-ci :

- 16 513 (87 %) élèves inscrits à des programmes à double reconnaissance de crédit sont demeurés jusqu'à la fin ;
- 16 417 (87 %) élèves inscrits à des programmes à double reconnaissance de crédit ont été identifiés comme étant démotivés avec un potentiel de réussite, c'est-à-dire du principal groupe cible pour lequel la double reconnaissance de crédit a été conçue ;
- 5 447 (29 %) élèves inscrits à des programmes à double reconnaissance de crédit ont été signalés comme ayant un plan d'enseignement individualisé (PEI) ;
- 1 672 (9 %) élèves avaient auparavant abandonné l'école puis y sont retournés.

Sur les 18 478 crédits à double reconnaissance tentés, 16 930,5 crédits à double reconnaissance ont été obtenus (taux de réussite : 92 %).

- Les 13 EPR de langue anglaise et les trois EPR de langue française ont reçu l'approbation de l'IJECT pour 140 activités et forums. Plus de 47 230 élèves, enseignantes et enseignants, professeurs de collèges ainsi qu'administratrices et administrateurs ont participé à ces activités et forums.

(Remarque : Les chiffres déclarés sont des chiffres préliminaires fondés sur les données disponibles dans la Solution améliorée pour la collecte des données (SACD) en date d'octobre 2022).

Le site Web provincial du programme destiné aux élèves et à leurs parents, tutrices et tuteurs (www.alleraucollege.ca) et le site Web à l'intention des EPR, des administratrices et administrateurs et des éducatrices et éducateurs (www.iject.ca) continuent d'appuyer la promotion et la prestation de programmes à double reconnaissance de crédit.

Nous vous remercions de votre soutien continu à cette importante initiative.



Laura Elliott,
Gérante du projet de l'IJECT

Pièce jointe : *Lignes directrices pour les activités, les forums et le programme à double reconnaissance de crédit (DRC) de l'Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail (IJECT)*

Representing/Représentant :

CODE

Council of Ontario Directors of Education/
Conseil ontarien des directions de l'éducation

1123 Glenashton Drive, Oakville, Ontario L6H 5M1
Telephone: 905-845-4254 ontariodirectors.ca

cc. : Adjointes exécutives et adjoints exécutifs des directrices et directeurs de l'éducation
Directrices et directeurs de bureaux régionaux, ministère de l'Éducation
Bureaux régionaux et locaux, ministère des Collèges et Universités
Bureaux régionaux, ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement
des compétences
Conseil ontarien des directions de l'éducation (CODE)

Representing/Représentant :

CODEC – Conseil ontarien des directions de l'éducation catholique • CODEP – Conseil ontarien des directions de l'éducation 
ECCODE – English Catholic Council of Directors of Education • PCODE – Public Council of Ontario Directors of Education